

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2012

DLB 942/12

L'an deux mille douze et le mardi 27 novembre à 17h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Présents : Mmes Josiane BUCHACA, Gwendoline CHAUDOIR, Joséphine GROLEAU, Géraldine KERVELLA, Marion MAERTEN,
MM. Christian ALLEMANY, Jean AUGÉ, Robert BAISSÉ, Gérard BELLOC, Jean-Michel BONNAFOUX, Guilhem BONNARIC, Louis BORRAS, Julien BRUNO, Bernard CHAUD, Adam DASILVA, Alain DURO, Philippe ENJERLIC, Norbert ETIENNE, Jacques GARRIGA, André GALINIER, Robert GELY, Henri GRANIER, Michel GUIRAO, Alain GUIRAUD, Charles HEY, Yves LAUGE, Jean-Yves LE BOZEC, Michel LOUP, Jean-Baptiste MAJORY, Pierre MARHUENDA, Michel MAS, Gaël MINIER, Michel ODILE, Pierre PENALVA, Serge PUJOL, Gérard ROQUES, Guy ROUDIER, Alain RY AUX, Alain SENEGAS, Daniel SERIN, Michel TRILLES, Michel TRINQUIER

Absents excusés : MM. Gilles D'ETTORE, Richard DRUILLE, Robert GAIRAUD, Alain HUC

Objet : MARCHÉ DE TRAITEMENT DES REFUS DE TRI 6 000 A 7000 TONNES – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Monsieur le Président rappelle que, par délibération n° 885/11, le Comité syndical l'avait autorisé à engager la consultation du marché de traitement des refus de tri et de compostage des déchets ménagers et assimilés détenus par le SICTOM de la région de Pézenas, suite à la prestation de valorisation organique confiée à un prestataire externe en contrat avec la collectivité pour des volumes de 6 000 à 7 000 tonnes annuelles.

Il ajoute qu'à l'issue de la consultation la CAO propose de retenir l'offre de la société CYDEL GROUPE TIRU pour un montant unitaire à la tonne entrante de 72€ HT soit un montant unitaire TTC de 77.04 € (Marché n°2012-07).

Il sollicite l'avis du comité syndical sur cette question.

Le Comité Syndical,

La présentation de Monsieur le Président entendue,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

SOUS-PREFECTURE BEZIERS
REÇU LE
26 DEC. 2012
Bureau des Politiques
Publiques

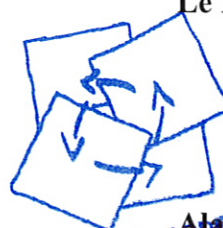
APPROUVE la proposition de la Commission d'Appel d'Offres d'attribuer le marché du traitement des refus de tri pour des volumes annuels de 6 000 à 7 000 tonnes à la société CYDEL GROUPE TIRU.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce marché.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et ans susdits.

Le Président,



PEZENAS - AGDE
SICTOM

Alain VOGEL - SINGER